Communiqué de presse

Le Centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) de Nanterre et l'Etablissement public de santé (EPS) Roger Prévot ont approuvé le projet de constitution à Nanterre d'un groupe hospitalier rassemblant sur un même site, les deux établissements, à horizon 2021-2022. Un protocole d'accord précisant les modalités de mise en œuvre de ce projet a été conclu, ce 27 juin 2018, entre le CASH de Nanterre, l'EPS Roger Prévot et l'ARS Ile-de-France, en présence de Monsieur Patrick Jarry, Président du Conseil d'administration du CASH de Nanterre, Monsieur Alain-Bernard Boulanger, Président du Conseil de surveillance de l'EPS Roger Prévot, Monsieur le Docteur Luc Rozenbaum, Président de la Commission médicale d'établissement du CASH de Nanterre, Madame le Docteur Michèle Zann, Présidente de la Commission médicale d'établissement de l'EPS Roger Prévot, Madame Pascale Mocaër, directrice de l'EPS Roger Prévot, directrice par intérim du CASH de Nanterre et Monsieur Christophe Devys, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France.

Le Conseil d'administration du CASH et le conseil de surveillance de l'EPS Roger Prévot ont en effet validé le projet de constitution d'un nouveau groupe hospitalier qui répond à des besoins de santé publique. Ce projet, élaboré avec le soutien de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, prévoit l'accueil, sur le site du CASH à Nanterre, de l'Hôpital Roger Prévot et des secteurs de psychiatrie qui lui sont rattachés. Il vise à consolider et pérenniser le périmètre actuel de l'ensemble des activités cliniques du CASH. Il prévoit également la création d'une direction commune entre les deux établissements, dont les entités juridiques seront maintenues.

Le plan d'actions élaboré avait été validé par le Comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO), le 31 janvier 2018.

Ce projet, notamment dans ses dimensions architecturales et médicales, est unique en Ile-de-France. Il apporte **une réponse à deux priorités de santé publique** :

- rapprocher les lieux d'hospitalisation des patients aujourd'hui accueillis à Moisselles (Val d'Oise), au plus près de leur lieu de vie dans le Nord Hauts de Seine, proposer des lieux d'accueil modernes et adaptés aux besoins des patients et améliorer leur accès aux soins somatiques, grâce à l'adossement aux services de court séjour du CASH de Nanterre-Hôpital Max Fourestier.

- consolider l'ensemble des activités de médecine, d'obstétrique, de soins critiques, de santé publique et de gériatrie portées par le CASH de Nanterre- Hôpital Max Fourestier.

Soutenu par un ambitieux volet architectural, ce projet prévoit la réinstallation de l'ensemble des activités des deux établissements dans des bâtiments neufs ou entièrement rénovés. Il organisera l'ouverture du site sur la ville dans le cadre d'un projet urbain intégré ville/hôpital.

La réalisation de ce projet permettra d'offrir à tous les patients du Nord des Hauts-de-Seine l'accès à un **plateau technique hospitalier performant, efficient, et proposant des conditions d'accueil modernisées**. Elle ouvre également la perspective d'un projet médical innovant restructurant l'offre de soins de psychiatrie dans le nord des Hauts-de-Seine et répondant à la nécessité de développer les synergies entre les professionnels du sanitaire, du médico-social et du social pour mieux répondre aux besoins de la population.

Plus précisément, le projet permettra de réunir sur un même site **une offre de prise en charge unique en France** regroupant et développant :

- **Une offre de court et moyen séjour :** urgences, cardiologie, diabétologie, médecine interne, infectiologie, gériatrie aigue, gastroentérologie et endoscopie, maternité (niveau 1) et soins aigus (surveillance continue, soins intensifs de cardiologie, hospitalisation de très courte durée), soins de suite et réadaptation ;

- **Une offre de santé publique :** centre de lutte anti-tuberculeuse (CLAT), permanence d'accès aux soins de santé (PASS), centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH (CeGIDD), centre de prévention et de diagnostic des pathologies chroniques (Vit'al) et Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), unité sanitaire de la Maison d'Arrêt de Nanterre.

- **Une offre médico-sociale en gériatrie** (EHPAD, USLD)

- **Une offre d'accueil, d'orientation et de prise en charge sociale et médico-sociale des personnes sans abri.**

- **Un campus regroupant les instituts de formation (IFSI, IFAS, IFAP) et la Fondation pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale du CASH**

- **Et une offre de soins en psychiatrie,** avec le projet de reconstruire, sur le site du CASH, l'Hôpital Roger Prévot et de regrouper dans un bâtiment neuf, l'ensemble des activités d'hospitalisation de psychiatrie générale des sept secteurs de psychiatrie des deux établissements, au sein d'un nouvel établissement de santé mentale nord Hauts-de-Seine.

Pour compléter ce projet de transformation, l'EPS Roger Prévot souhaite également développer des activités médico-sociales sur son site de Moisselles, en renforçant les capacités d'accueil de la Maison d'Accueil Spécialisée ainsi qu'en créant une offre d'hébergement médico-sociale à destination des personnes souffrant d'un handicap psychique. En outre, un véritable projet social sera mené au cours des prochaines années par l'hôpital Roger Prévot, afin de garantir un emploi à chaque professionnel concerné et les conditions d'une priorité à l'embauche dans les établissements voisins du site de Moisselles, afin d'assurer un accompagnement personnalisé des parcours professionnels, et d'anticiper les reconversions professionnelles.

Contact presse

Amandine Papin
Directrice des affaires générales et des affaires médicales, adjointe au directeur
CASH de Nanterre
amandine.papin@ch-nanterre.fr
01 47 69 65 02

Raphaël Cohen
Directeur adjoint chargé du secrétariat général, de la qualité et de la gestion des risques
EPS Roger Prévot
direction@eps-rogerprevot.fr
01 39 35 65 02

Eléments clés

Le CASH de Nanterre et l'EPS Roger Prévot sont membres du Groupement hospitalier de territoire Sud Val d'Oise - Nord Hauts-de-Seine qui réunit également le Centre Hospitalier Victor Dupouy à Argenteuil, et le Groupe Hospitalier Eaubonne-Montmorency, et l'Hôpital Le Parc à Taverny.

CASH de Nanterre

Etablissement à vocation sanitaire et sociale, le CASH couvre un bassin de population de 250.000 habitants, répartis sur différentes communes de la boucle Nord de la Seine. Il a développé une coopération approfondie avec l'Hôpital Louis Mourier (AP-HP).

Pôle hospitalier : 450 lits et places, 32 000 passages aux urgences, 92 000 passages en consultations, 12 100 séjours

Pole d'accueil et d'orientation sociale des personnes sans abri : 450 places

Psychiatrie : 67 lits- secteurs de Nanterre et de Courbevoie

EPS Roger Prévot

L'Hôpital Roger Prévot organise les soins en psychiatrie et en santé mentale au bénéfice de la population des communes de : Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Clichy-la-Garenne, Asnières-sur-Seine, Levallois-Perret, La Garenne-Colombes, Bois-Colombes. Ses capacités d'hospitalisation à temps complet sont installées depuis les années 70 à Moisselles, dans le Val d'Oise. Depuis de longues années, l'objectif de l'établissement et celui de ses autorités de tutelle est le rapprochement des lieux d'hospitalisation au plus près des secteurs qu'il dessert.

Capacités : 190 lits d'hospitalisation à temps complet, 129 places d'hôpital de jour, 33 structures extrahospitalières

Activité : file active de 7 000 patients

Bassin de population : 335 000 habitants